

Axe II - enfance

Objectif : Créer un environnement favorable à la découverte et au goût de la lecture dès le plus jeune âge

Fiche action n° 2

Mobiliser les familles autour de la lecture-écriture

OPPORTUNITE :

La prévention de l'illettrisme passe nécessairement par une mobilisation de la sphère familiale, dans laquelle le petit enfant exerce ses premiers apprentissages. Une enfant familiarisé très tôt à la lecture par sa famille aura plus de chances par la suite de suivre une bonne scolarité et d'acquérir un niveau culturel propice à son développement personnel, dans tous les aspects de sa vie privée et sociale.

D'où la nécessité de poursuivre la sensibilisation des familles à la lecture par des réunions de sensibilisation, ateliers lectures et autres actions parents-enfants autour du livre.

TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES :

- **Réunions de sensibilisation à la lecture à destination des familles, organisées par les délégués UDAF (Union départementale des associations familiales) des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) formés à cette fin par l'UDAF de la Marne, en partenariat avec l'UDAF de l'Aube ;**
- **Séances de lectures en présence de parents (Association Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne), dans les crèches et jardins d'enfants ;**
- **Mise en relation des antennes départementales de l'association « Familles rurales » avec chacune des 4 BDP, en vue d'une information des familles suivies par « Familles rurales » sur l'implantation des points lectures et des bibliothèques dans le secteur rural et les actions menées autour du livre dans le département, tout au long de l'année, à destination des familles, avec pour objectif le développement d'actions locales ;**
- **Sensibilisation à la lecture - écriture par l'association régionale « Familles rurales » :**
 - **des animateurs et directeurs employés par l'association, dans leurs formations BAFA et BAFD ;**
 - **des équipes encadrantes en structures d'accueil périscolaire et accueils de loisirs sans hébergement gérées par l'association .**
- **Organisation d'évènements parents-enfants autour du livre :**
 - **Organisation de rencontres de familles autour d'un auteur, une fois par trimestre, par l'association « Lecture et loisirs », dans les bibliothèques-médiathèques du réseau des 4 BDP ;**

- **Communication accrue dans les écoles, via le site internet du réseau régional Interbibly de l'Agence de coopération des métiers du livre, la lettre électronique de la DRAC, sur les événements organisés dans le cadre du salon du livre jeunesse à Troyes par l'association « Lecture et loisirs » :**
 - ateliers grand public parents-tout petits ;
 - «4 ème de couv' junior » pour des parents et enfants autour d'un auteur de livres pour enfants, invité par l'association.
- **Organisation d'actions ponctuelles parents-enfants autour de la lecture, dans le cadre du dispositif REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) ;**
- **Extension du partenariat de l'association « Lecture et loisirs » avec les Centres sociaux de la région, au delà des centres de la Communauté d'agglomération troyenne pour :**
 - faire venir par bus affrété, les parents au salon du livre de Troyes (avec visite accompagnée du salon ;
 - inciter les centres sociaux concernés à poursuivre en interne les activités parents-enfants autour du livre, après le salon du livre.
- **Lancement en 2011 de l'opération « Premières pages » (cf : 14 propositions du plan du ministre de la culture) dans l'Aube, en tant que « département pilote », avec :**
 - Diffusion par la DRAC à la BDP de l'Aube des livres réalisées pour ce dispositif ;
 - Rediffusion des livres par la BDP aux bibliothèques de l'Aube, qui les distribuent aux familles, à l'occasion de chaque naissance ou adoption ;
 - animation par l'association « Lecture et loisirs » de Troyes, autour de ce livre au bénéfice des familles concernées.
- **Sensibilisation par les Conseils généraux des maisons d'accueil d'enfants placés, pour que les responsables de ces maisons se rapprochent des bibliothèques-médiathèques, afin de mener des actions de médiation parents-enfants autour du livre jeunesse et bénéficier à cette fin d'outils liés à la lecture « Raconte tapis » etc. diffusés par les BDP aux bibliothèques-médiathèques.**
- **Dans le cadre des clubs Coup de Pouce Clé (association Apféé), renforcement de la mobilisation des parents autour de leur enfant de CP afin de l'accompagner dans cette étape importante de sa scolarité : avec présence des parents pendant les séances ; temps de rencontre quotidien entre l'animateur du club et les parents ; visites à la bibliothèque organisées sur le temps d'un club avec les parents ; prêt de supports (jeux, albums) de la culture écrite permettant de faire le lien entre le club et la maison ; inscription de chaque enfant individuellement à une revue et à un cahier de vacances auquel les parents sont familiarisés.**

BENEFICIAIRES :

Familles et enfants de 0-6 ans.

REFERENT DE L'ACTION :

Association « Lecture et loisirs » (Amélie Plançon)
Apfée (Association pour Favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole).

PARTENAIRE(S) :

DRAC ; Ligue de l'enseignement (Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) ; Apfée ; UDAF Marne et Aube ; Familles rurales ; REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) ; Association APFEE ; Alpha.

OPERATEUR(S) :

UDAF Marne (Claudine Mathews) et Aube (Mme Maillard)
Ligue de l'enseignement (Lire et faire lire Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)
BDP
Familles rurales
Les municipalités et l'Education Nationale à travers les écoles concernées par le Coup de Pouce Clé et l'Apfée pour les formations et l'évaluation.

FINANCEMENT :

Crédits de droit commun des opérateurs.
Programme de réussite éducative et CUCS, villes.

INDICATEURS DE RESULTAT :

- Nombre d'actions de sensibilisation menées ;
- Nombre d'évènements parents-enfants organisés autour du livre ;
- Nombre de centres sociaux ayant conventionné avec « Lecture et loisirs » ;
- Nombre de familles concernées par l'animation de l'opération « Premières pages » ;
- Nombre de livres offerts lors des actions de Lire et faire lire Marne ;
- Nombre de parents ayant assisté à des séances de Coup de Pouce Clé.

INDICATEURS D'IMPACT :

- **Qualitatifs**
 - Retour positif des familles sur les actions menées, auprès des opérateurs
 - Témoignages des parents sur ce qu'ils ont observé et ce qu'ils se sont approprié (réponses collectées à partir des questionnaires de bilan du Coup de Pouce Clé).
- **Quantitatifs**
 - Hausse de la fréquentation des lieux de lecture par les familles,

Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

- Nombre de participations aux activités proposées aux parents dans le cadre du Coup de Pouce Clé (données recueillies à partir des questionnaires de bilan du Coup de Pouce Clé remplis par les parents, les animateurs et les enseignants-coordonateurs).

CALENDRIER :

2011-2012

Axe II - enfance

Premier degré :

- 3-6 ans

Objectif : Développer pour les parents d'élèves, particulièrement les mères, la possibilité de reprendre l'apprentissage de la langue française écrite au moment où leurs enfants sont scolarisés en cycle 2 (3^{ème} année de maternelle, CP, CE1) ; Aider ces parents à retrouver leur légitimité éducative et à accompagner leurs enfants dans leur scolarité ; Encourager une synergie positive d'apprentissage adulte / enfant.

Fiche action n° 3

Expérimenter un réapprentissage des savoirs fondamentaux en faveur de parents en difficulté sur ce point, lorsque leurs enfants sont scolarisés en cycle 2 (3^{ème} année de maternelle, CP, CE1)

OPPORTUNITE :

Lorsque leurs enfants entrent dans l'apprentissage de la lecture, les parents et tout particulièrement les mères fragiles dans leur maîtrise de la langue, éprouvent le besoin et l'envie de réapprendre, ou de se perfectionner, en lecture écrite.

Ce désir n'est-il pas suffisamment exprimé et exploré pour favoriser une dynamique intéressante et stimulante pour les adultes comme pour les enfants.

L'enseignant ou un membre du réseau de Réussite éducative, par le lien établi avec les familles pour le traitement des difficultés multiples de l'enfant, pourra être amené à recevoir des confidences sur des situations d'illettrisme des parents.

TYPES D'ACTIONS ENVISAGEES :

- **Lorsque la famille concernée est déjà suivie par le réseau de Réussite éducative :**
 - **1^{er} cas de figure :** le parent fait part à un enseignant de ses difficultés relatives à la lecture-écriture, qui contacte alors le coordonnateur du réseau de Réussite éducative local ;
 - **2^{ème} cas de figure :** le parent fait part directement à ou un membre du Réseau de réussite éducative de ses difficultés relatives à la lecture-écriture ;
 - **Dans ces deux cas, le coordonnateur de la Réussite éducative contacte un organisme de réapprentissage des savoirs fondamentaux à proximité, à l'aide de la cartographie de l'offre en réapprentissage des savoirs fondamentaux en Champagne-Ardenne qui sera diffusée à tous les acteurs (voir fiche action 23 du plan régional), pour vérifier sa disponibilité à accueillir le parent dans un cours ;**

Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

- S'il y a de la place en cours, le coordonnateur de la Réussite éducative incite le parent à renouer avec les savoirs fondamentaux et l'oriente vers l'organisme contacté ;
 - L'ensemble de cette action s'inscrit au titre de l'aide à la parentalité inscrite dans le programme de Réussite éducative ;
 - Chaque réseau de réussite éducative peut moduler l'action localement, en lien avec la municipalité concernée, ou le groupement de communes et peut mettre sur pied dans ce cadre, une coopération avec des structures locales, par exemple pour la garde d'enfants, lorsque les parents sont en cours de réapprentissage des savoirs fondamentaux.
- **Lorsque la famille concernée n'est pas suivie par le réseau de Réussite éducative :**
- L'enseignant à qui le parent fait part de ses difficultés à lire, écrire, compter et de son souhait de réapprendre ces savoirs, oriente directement le parent vers un organisme de réapprentissage des savoirs fondamentaux, à proximité, à l'aide de la cartographie de l'offre en réapprentissage des savoirs fondamentaux en Champagne-Ardenne qui sera diffusée à tous les acteurs (voir fiche action 23) ;
- **Une information sur le dispositif sera faite par le Rectorat (CAREP), en lien avec le(la) chargé(e) de mission régionale sur l'illettrisme, aux directeurs d'école, enseignants, coordonnateurs, à l'occasion de réunions organisées au Rectorat sur divers sujets (exemple : réunion bisannuelle des coordonnateurs des Zones d'éducation prioritaire).**
- **Cette action n° 3 du plan régional pourra faire l'objet en 2011 d'une labellisation au titre des Actions éducatives familiales, par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.**
- **Les Actions Educatives et Familiales (AEF) qui font l'objet d'un cadre national de référence s'adressent tout particulièrement à des parents d'élèves en situation d'illettrisme.** Dans une démarche innovante, les AEF ont fait le pari que la mobilisation des parents pour un réapprentissage des fondamentaux, est plus facile et plus forte au moment des grands temps de la vie scolaire de leurs enfants et notamment de l'entrée à l'école maternelle, au CP et en 6^{ème}. Les institutions susceptibles de se mobiliser sur les AEF sont : la Caisse d'allocations familiales et le Réseau d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) ; les Conseils Généraux pour leurs champs d'action « solidarité », « insertion » et « famille ».
- **Un comité de coordination composé des coordonnateurs de Réussite éducative entrés dans cette action n° 3, la directrice du CAREP du Rectorat et tout autre acteur intéressé, sera constitué début 2011 et se réunira deux fois par an, pour mutualiser les pratiques entre les territoires de mise en œuvre de l'action et affiner les indicateurs de résultat et d'impact de l'action.**

BENEFICIAIRES :

Les parents, particulièrement les mères, d'élèves scolarisés en cycle 2 (3^{ème} année de maternelle, CP, CE1).

REFERENT DE L'ACTION :

Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire (CAREP) de l'académie de Reims et coordonnateurs des réseaux de Réussite éducative de Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Epernay, la Communauté d'agglomération troyenne, Charleville-Mézières et Chaumont.

PARTENAIRE(S) :

- Enseignants de CP des écoles implantées dans le réseau d'Education prioritaire de Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Epernay, la Communauté d'agglomération troyenne, Charleville-Mézières et Chaumont ;
- Organismes dispensant un réapprentissage des savoirs fondamentaux : GRETA Reims et Troyes ; AEFTI Reims et Charleville-Mézières ; Association Savoirs pour réussir (Champagne-Ardenne) ; Alpha (Vitry-le-François) ; La Ronde des découvertes (Charleville-Mézières) ; Initiales (Chaumont) ;
- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, au titre de la labellisation « Actions éducatives familiales ».

OPERATEUR(S) :

Le Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire (CAREP) et les coordonnateurs de la Réussite éducative.

FINANCEMENT :

Aucun.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Nombre de parents orientés par les réseaux de l'Education prioritaire et/ou les réseaux de Réussite éducative vers des organismes de réapprentissage des savoirs fondamentaux de proximité, par année scolaire.

INDICATEURS D'IMPACT (JUIN 2012) :

Nombre de parents orientés ayant effectivement suivi un réapprentissage des savoirs fondamentaux, par année scolaire ;

Effet du réapprentissage sur les relations parents /école ainsi que sur les résultats scolaires des enfants.

CALENDRIER :

Démarrage année scolaire 2010/2011.

Axe II : enfance

Premier degré :

- 6-11 ans

Objectif : Conforter la prise en charge des élèves repérés en grande difficulté d'apprentissage

Fiche action n° 4

Expérimenter des dispositifs pédagogiques de consolidation des savoirs fondamentaux en regard des résultats aux évaluations CE1 et CM2

OPPORTUNITE :

Les résultats de l'académie aux évaluations nationales en français en 2009/2010, sont les suivantes :

- CE1 : 9 % des élèves n'ont pas les acquis suffisants ;
- CM2 : 6 % des élèves n'ont pas les acquis suffisants.

En particulier sur les items suivants :

- Prélever des informations implicites ;
- Lire un texte à haute voix ;
- Copier un texte court.

TYPES D'ACTIONS ENVISAGEES :

Expérimentation d'un soutien pour des élèves en difficulté dans les apprentissages des savoirs fondamentaux, par la mise en œuvre de séquences d'apprentissage, dans le cadre de la classe et de l'aide personnalisée dans les domaines suivants :

- informations implicites ;
- apprentissage de la copie ;
- lecture à haute voix.

BENEFICIAIRES :

Des groupes d'élèves du CP au CM2 de circonscriptions rémoises.

REFERENT DE L'ACTION :

Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Coordonnatrice : Monique PARIZOT, IEN mission académique langues

- Brigitte LECLAIRE, conseillère pédagogique, circonscription de Reims sud-est : informations implicites ;
- Frédéric SIMON, conseiller pédagogique, circonscription de Reims sud-ouest : lecture à haute voix ;
- Martine ZELER, conseillère pédagogique, circonscription de Reims-est : apprentissage de la copie.

OPERATEUR(S) :

Conseillers pédagogiques - enseignants

INDICATEURS DE RESULTAT :

Résultats aux évaluations nationales CE1 et CM2.

INDICATEURS D'IMPACT :

Qualitatifs : Analyse des progrès des élèves ;

Quantitatifs : Pourcentage d'élèves ayant acquis la compétence travaillée, en fonction du niveau d'apprentissage.

CALENDRIER :

Actions conduites au cours de l'année scolaire 2010/2011.

Axe II - ENFANCE

- 6-11ans

Objectif : Améliorer l'accès aux lieux de lecture pour les élèves allophones

Fiche action n° 5

Accompagner les élèves allophones de l'école primaire dans leur apprentissage de la lecture, écriture, calcul

OPPORTUNITE :

On entend par personne allophone, une personne dont la langue maternelle est différente de celle de la communauté dans laquelle elle vit.

Sur dix agglomérations de l'académie de Reims, une convention, signée en 2004 entre l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) et le Rectorat et reconduite tacitement, a permis de mettre en place un suivi périscolaire pour les élèves allophones par des associations. Un partenariat entre ces associations et les médiathèques ou bibliothèques départementales de prêt permettrait de rapprocher ces élèves en apprentissage du français, mais aussi leurs familles, de ces lieux.

TYPES D'ACTIONS ENVISAGEES :

- Ecoute de lectures de contes, afin de familiariser les élèves en apprentissage du français avec les structures et les complexités de l'écrit, ainsi que l'apport culturel lié à ces récits ;
- Faire connaître toutes les offres de service des structures visitées ;
- Accompagner ces élèves dans l'emprunt d'ouvrage ou de documents audios ou vidéos, correspondant à leur âge et à leur niveau d'acquisition linguistique ;
- Mettre en place des groupes de pilotage regroupant un responsable de l'action associative, un responsable de médiathèque ou Bibliothèques de Prêt (BDP) et un enseignant de CLIN (CLasse d'Initiation) auprès des élèves allophones ;
- Prendre en charge et accompagner les élèves (public de nomades sédentarisés) à des séances de lecture par les bénévoles de l'association Lire et faire lire une fois par semaine (centres sociaux et maisons de quartier Reims et Epernay).

BENEFICIAIRES :

Elèves allophones d'âge primaire suivis par ces dispositifs périscolaires

REFERENT DE L'ACTION :

Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV) de l'Académie de Reims.

PARTENAIRE(S) :

- Associations engagées dans l'accompagnement périscolaire des élèves allophones : AEFTI Marne, Centre social d'Orzy Revin, Centre social Torcy Sedan, Association SARC La Ronde Couture Charleville-Mézières, La Ferme de l'Hôpital Epernay, Association ALPHA Vitry-le-François, AATM Troyes, Centre Social du Vertbois Saint Dizier, Association Initiales Chaumont ; Ligue de l'enseignement de la Marne (solidarité et territoires), Lire et faire lire Marne.
- Médiathèques
- Enseignants de Classe d'Initiation (CLIN).

OPERATEUR(S) :

Rectorat

FINANCEMENT :

CAF, collectivités territoriales sans surcoût

INDICATEURS DE RESULTAT :

Nombre de partenariats mis en place sur une année scolaire

Nombre d'enfants allophones touchés par l'action par année scolaire.

INDICATEURS D'IMPACT :

Qualitatifs :

- Réinvestissement au cours de l'apprentissage du français en classe, des acquis (structures, lexique, connaissance des objets culturels tels les contes traditionnels...);
- Pérennité du travail commun entre associations et médiathèques ou bibliothèques départementales de prêt .

Quantitatifs :

Nombre d'élèves allophones et de leurs familles inscrits en médiathèque

CALENDRIER :

Démarrage 2010-2011.

Axe II : enfance

Second degré :

- 12-16 ans

Objectif : Conforter la prise en charge des élèves repérés en grande difficulté d'apprentissage dans le second degré

Fiche action n° 6

Conforter la prise en charge des élèves repérés en grande difficulté d'apprentissage en SEGPA

OPPORTUNITE :

Le défaut de maîtrise de la lecture écriture, calcul, de la part de certains élèves de SEGPA, constitue pour eux un obstacle majeur à la poursuite de leur parcours de formation et à la préparation de leur projet professionnel. D'où la nécessité de mettre sur pied en leur faveur, un accompagnement plus poussé, mené conjointement par des enseignants et le cas échéant, des partenaires extérieurs, en particulier associatifs.

TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES :

- Expérimentation d'un suivi individuel d'élèves de 6^{ème} SEGPA, en risque d'illettrisme, en partant des pratiques et des expériences des enseignants présents, pour mettre en œuvre auprès de ces élèves des dispositifs ou démarches pédagogiques spécifiques ;
- Constitution d'un groupe de travail pour :
 - o évaluer les élèves en danger d'illettrisme, en construisant au préalable un outil d'évaluation permettant de déterminer les degrés de maîtrise des savoirs fondamentaux pour chaque élève ;
 - o échanger sur les progrès des élèves suivis ;
 - o compléter et réorienter si nécessaire les dispositifs et démarches mis en œuvre.
- Etude de partenariats possibles avec d'autres acteurs de la lutte contre l'illettrisme.

BENEFICIAIRES :

Elèves des classes de 6^{ème} SEGPA de l'Inspection académique de la Marne : collège Jean-Moulin à Châlons-en-Champagne, SEGPA de Sézanne ; collège de Tinquieux ; SEGPA Trois Fontaines à Reims.

REFERENT DE L'ACTION :

Inspection académique de Reims : Isabelle Federspiel, Maryse Roulet (CPC-ASH)

PARTENAIRE(S) :

Christelle Collin : enseignante à la SEGPA du collège Jean-Moulin, Châlons-en-Champagne,
Marie-Alice Destigny, directrice de la SEGPA de Sézanne,
Emmanuel Leclerc, directeur de la SEGPA du collège de Tinquieux,
Isabelle Aksoul, directrice de la SEGPA Trois Fontaines, Reims.

OPERATEUR(S) :

Collèges de l'enseignement public de la Marne

INDICATEURS DE RESULTAT :

Nombre d'élèves de SEGPA touchés par l'expérimentation.

INDICATEURS D'IMPACT :

- **Qualitatifs :**

Plus grande aisance en lecture, écriture, calcul, des élèves ayant bénéficié de l'expérimentation, en fin de SEGPA, évaluée par eux-mêmes et leurs enseignants.

- **Quantitatifs :**

Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'expérimentation, en fin de SEGPA, et atteint un niveau satisfaisant de maîtrise des savoirs fondamentaux en fin de SEGPA.

CALENDRIER :

2011/2012

Axe II - enfance

- 12 - 16 ans

Objectif : Améliorer l'accès aux savoirs fondamentaux pour les élèves allophones

Fiche action n° 7

Organiser un accompagnement périscolaire par les étudiants bénévoles de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) en faveur d'élèves allophones du second degré

OPPORTUNITE :

Le bilan du suivi périscolaire des élèves nouvellement arrivés en France (ENAF) d'âge primaire et scolarisés à Reims dans le quartier Croix-Rouge par les étudiants bénévoles de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville), qui organise un accompagnement périscolaire par des étudiants bénévoles, est très positif. Ces actions seront pérennisées.

La mise en œuvre d'un dispositif aux ENAF scolarisés dans le dispositif Français Langue Etrangère/Français Langue Seconde du collège Georges Braque de Reims est proposé à partir de novembre 2010.

TYPES D'ACTIONS ENVISAGEES :

- Accompagnement collectif, mené au sein de l'établissement, d'une durée de deux heures par semaine par un groupe restreint de 3 à 5 étudiants de l'AFEV ;
- Suivi scolaire et réinvestissement des acquis en langue française au travers de diverses activités ;
- Préparation d'une sortie mensuelle d'ordre culturel, organisée conjointement par les bénévoles, les élèves, l'enseignant du dispositif Français Langue Etrangère (FLE)/Français Langue Seconde (FLS) du collège ;
- Valorisation de la diversité culturelle.

BENEFICIAIRES :

ENAF inscrits dans le dispositif FLE/FLS du collège Georges Braque volontaires ayant l'accord de leurs parents.

REFERENT DE L'ACTION :

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV) de l'académie de Reims.

PARTENAIRE(S) :

Chef d'établissement du Collège Georges Braque (Reims)

AFEV

Rectorat (CASNAV)

Enseignante du dispositif FLE/FLS

OPERATEUR(S) :

AFEV, Collège G. Braque, CASNAV

COÛT :

Surcoût intégré au financement

FINANCEMENT :

- CUCS : 10000 euros par la ville de Reims et 10000 euros par l'Etat
- Ville de Reims, en droit commun : 10000 euros
- DRED (CCAS) : 10000 euros
- CAF : 14000 euros

INDICATEURS DE RESULTAT :

- Assiduité et participation active des enfants lors de l'accompagnement par les étudiants bénévoles de l'AFEV ;
- Consolidation des acquis linguistiques et scolaires des ENAF accompagnés.

INDICATEURS D'IMPACT :

Qualitatifs :

- Investissement de l'élève allophone en classe ;
- Amélioration de l'accompagnement par les parents de la scolarité de leurs enfants grâce aux contacts réguliers de l'étudiant bénévole avec eux ;
- Présentation et réajustements des actions au cours de la réunion trimestrielle du groupe de pilotage de l'action.

Quantitatifs :

- Nombre d'élèves allophones inscrits dans cette action par année scolaire ;
- Nombre d'étudiants volontaires (entre le 1^{er} et le 2nd degré, prévision d'environ 20 bénévoles) ;
- Pérennisation de l'action.

CALENDRIER :

Mise en œuvre à partir de novembre 2010.

Axe II - enfance

Objectif : Permettre aux élèves des établissements d'enseignement agricole en grave difficulté de lecture écriture calcul, de combler leurs lacunes en cours de formation

Fiche action n° 8

Accompagner les élèves des établissements d'enseignement agricole, présentant des lacunes dans les apprentissages

OPPORTUNITE :

Au moment de l'entrée en établissement d'enseignement agricole, un test de niveau est opéré sur les élèves. Ce test permet de détecter ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment les fondamentaux en lecture, écriture, calcul. D'où l'opportunité d'actions spécifiques en leur faveur, afin qu'ils ne soient pas entravés dans la poursuite de leur enseignement professionnel.

TYPES D'ACTION ENVISAGEES :

- Tutorat individualisé dans le cadre de la poursuite du projet régional d'insertion avec appui du dispositif « Centre de Ressources » de l'établissement ;
- Expérimentation d'un dispositif de veille « Prédécagri », servant à prévenir la lutte contre le décrochage scolaire, lié notamment aux difficultés de lecture :
 - Ce dispositif a été retenu en 2010 par le Haut-Commissariat à la jeunesse, pour être expérimenté dans 3 régions : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Champagne-Ardenne. Il permet de systématiser le repérage et le suivi des décrocheurs du système scolaire agricole, dans le cadre du système d'information, partager les informations entre prescripteurs et opérateurs afin de diminuer le nombre de décrocheurs et d'expérimenter des procédures pour l'accompagnement des jeunes, qui présentent un risque de décrochage scolaire.

BENEFICIAIRES :

Elèves entrants en formation 4^e et 3^e de l'enseignement agricole et éventuellement 2nde professionnelle des lycées agricoles (établissements publics locaux, établissements privés temps plein ou avec rythme approprié (alternance)).

Voir en annexe en orange les classes concernées par cette action.

REFERENT DE L'ACTION :

Fabienne Vasseur (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Service formation / correspondante insertion) ; fabienne.vasseur@educagri.fr

PARTENAIRE(S) :

Etablissements concernés à travers le coordonnateur filière en lien avec des associations habilitées en charge de ce type de remédiation.

OPERATEUR(S) :

Etablissements et/ou associations support, sous réserve d'une signature de convention de partenariat prenant appui sur ce plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

COÛT :

Varie en fonction du nombre de jeunes « détectés » et du nombre jours consacrés à chaque jeune, prenant la forme d'un tutorat individualisé.

A priori en quantification « unitaire », il s'agirait de 80 € par jeune et par jour (vacation + mission).

FINANCEMENT :

Etat, après étude de l'opportunité de l'action.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Trimestriel, à partir de questionnaires de compétences figés comprenant des items évaluables de types « non-acquis », « en voie d'acquisition », « acquis ».

INDICATEURS D'IMPACT :

- **Qualitatifs :**

Suivi de l'élève à l'issue de l'année de prise en charge par ce dispositif de lutte et orientation dite « positive » vers une filière véritablement choisie et non plus subie.

- **Quantitatifs :**

Lors des 3 conseils de classes, point trimestriel sur cet aspect au moment du traitement du cas élève.

CALENDRIER :

Détection à la rentrée scolaire septembre 2011

Prise en main élève octobre 2011

Bilan élève mai 2011

Bilan global action septembre 2012.